

Cdg 38

centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'isère



**BILAN SOCIAL 2005
DES COLLECTIVITES RATTACHEES
AU COMITE TECHNIQUE PARITAIRE
DU CENTRE DE GESTION DE L'ISERE**

SOMMAIRE

■ INTRODUCTION	Page 3
■ L'EMPLOI TERRITORIAL	Page 4
> Effectifs	Page 4
> Temps de travail	Page 10
> Pyramide des âges	Page 12
> Rémunération	Page 13
■ SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL.....	Page 14
■ FORMATION	Page 16
■ DROITS SOCIAUX.....	Page 18
■ DIALOGUE SOCIAL	Page 18
■ LISTE DES COLLECTIVITES	Page 19

INTRODUCTION

■ Présentation des résultats :

Les résultats du bilan social 2005 pour les collectivités rattachées au Comité Technique Paritaire du Centre de gestion de l'Isère (collectivités de moins de 50 agents) sont présentés dans leur globalité pour ce document.

Des fiches synthétiques complémentaires permettent les comparaisons par strates de population et par secteurs géographiques sur des indicateurs clés.

■ Taux de retour :

Sur un ensemble de 740 collectivités rattachées au Comité Technique Paritaire du Centre de gestion, 262 ont transmis leurs données.

Elles représentent 3 635 agents titulaires sur un total de 6 105 agents titulaires.

> Evolution du taux de retour des bilans sociaux :

	2001	2003	2005
Par rapport au nombre de collectivités	76 %	57 %	35 %
Par rapport au nombre d'agents titulaires	70 %	57 %	60 %

L'effectif de référence des collectivités rattachées au CTP du Centre de gestion dans son ensemble (titulaires et non titulaires) n'est pas disponible.

Le taux de retour par rapport à l'effectif est donc calculé sur le nombre d'agents titulaires (issus de la base de gestion des carrières du Centre de gestion).

Pour la campagne 2005, l'effort de relance a porté sur les collectivités ayant le plus d'agents, ce qui explique l'écart important entre le taux de retour par rapport au nombre de collectivités et le taux de retour par rapport à l'effectif titulaire.

Ce choix a permis de stabiliser le taux de retour sur l'effectif à 60 %.

Remarques :

Les effectifs présentés dans ce document sont exprimés en personnes physiques.

Les données de la filière Incendie et Secours ne sont pas présentées, le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Isère n'étant pas rattaché au CTP du Centre de gestion.

L'EMPLOI TERRITORIAL : EFFECTIFS

■ Effectif global 2005 :

	Effectifs 2005	Rappel 2003	Rappel 2001
Nombre total d'agents en position d'activité (tous statuts)	5 610	6 044	7 615

> Répartition de l'effectif par statut :

	Effectifs 2005	Répartition 2005	Répartition 2003	Répartition 2001
Nombre d'agents titulaires et stagiaires	3 635	65,0 %	56 %	55 %
Nombre d'agents non titulaires sur emplois permanent	758	13,5 %	15 %	15 %
Nombre d'agents non titulaires sur emplois non permanents	1 217	21,5 %	29 %	30 %
Total	5 610	100,0 %	100 %	100 %

Remarque : Les agents non titulaires sur emplois permanents comprennent les agents remplaçant des titulaires (en congé maladie ou maternité par exemple), car ils occupent un emploi permanent. Toutefois ils sont sur un statut de non permanent. Ils sont 306 comptabilisés dans ce bilan social.

> Répartition de l'effectif non permanent en 2005 :

	Effectifs	Répartition
Besoins saisonniers ou occasionnels (alinéa 2)	524	62,0 %
Contrats aidés (CES, CEC, EJ, CAE, CA)*	137	16,0 %
Assistantes maternelles	54	6,0 %
Apprentis	22	3,0 %
Collaborateurs de cabinet	4	1,0 %
Autres (agents non classables dans les catégories précédentes)	99	12,0 %
Sous-Total effectif non permanent 2005 (hors agents du service remplacement du CDG)	840	100,0 %
Non titulaires recrutés par le CDG mis à disposition des collectivités	377	-
Total effectif non permanent 2005	1 217	-

Remarque :

La rubrique des "agents recrutés par le CDG et mis à dispositions" concerne les agents recrutés par le service remplacement du CDG.

Ceux-ci interviennent dans différentes collectivités, y compris celles qui ne sont pas rattachées au CTP.

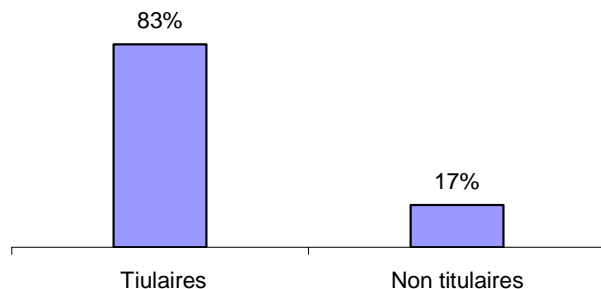
Ils ont été comptabilisé à part dans ce tableau.

* Contrat emploi solidarité, Contrat emploi consolidé, Emplois jeunes (anciennes dispositions), Contrat d'accompagnement dans l'emploi, Contrat d'avenir (nouvelles dispositions).

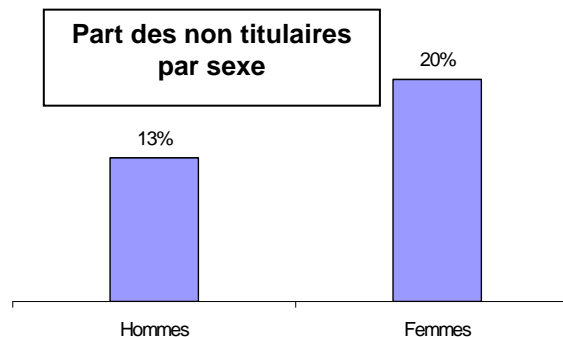
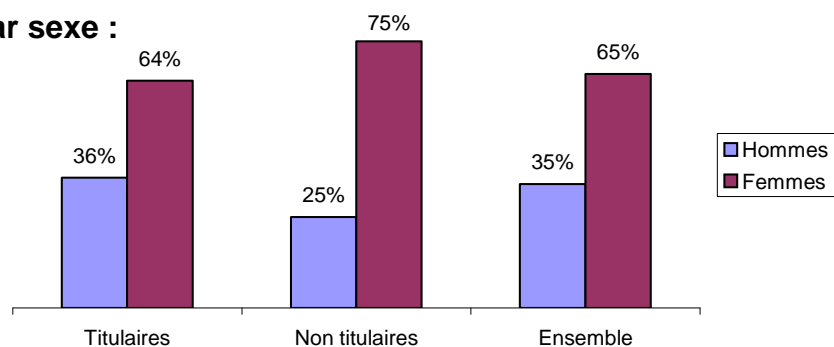
■ Répartition de l'effectif sur emplois permanents (4 393 agents) :

Remarque : les données concernant les agents non titulaires sur emplois permanents comprennent les remplaçant au titre de l'article 3, alinéa 1 (arrêt maladie, congé maternité. . .).

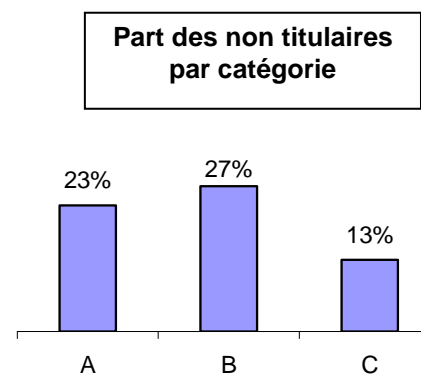
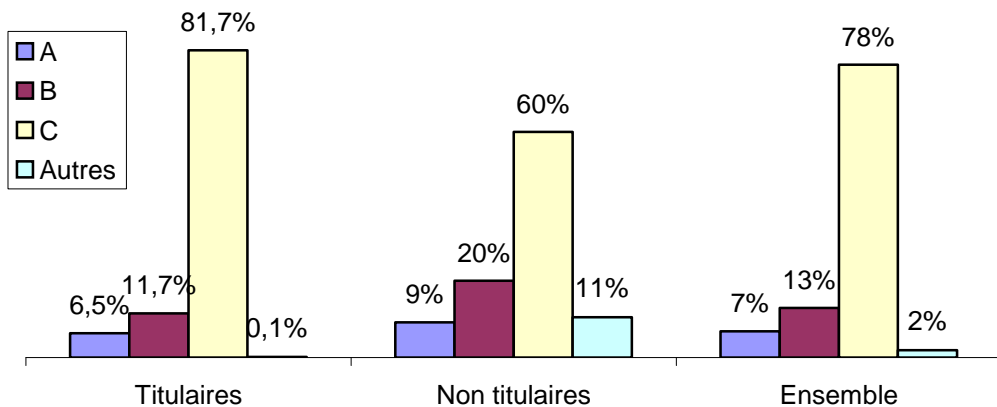
> Par statut :



> Par sexe :



> Par catégorie :



DONNEES BILANS SOCIAUX 2003

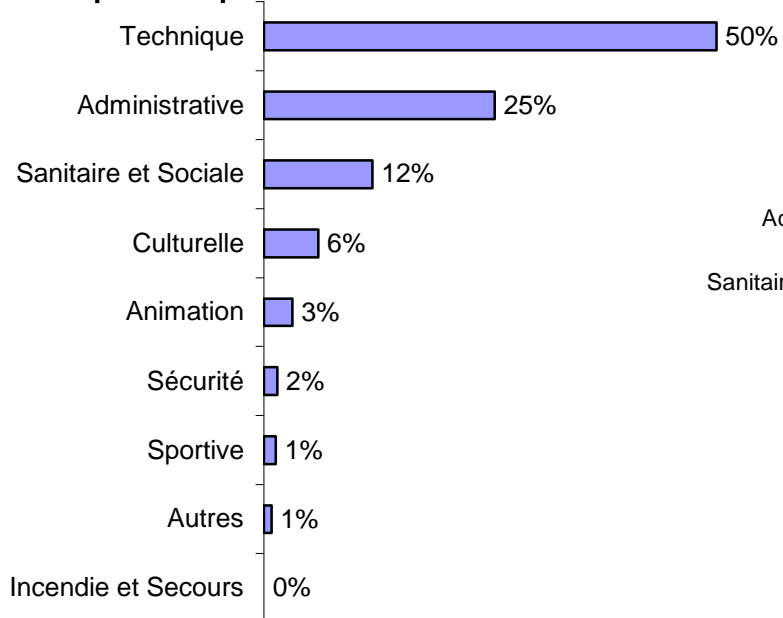
	Titulaires	Non titulaires	Total
Isère	79%	21%	100%
National	85%	15%	100%

	Ensemble	
	Isère	National
Hommes	66%	59%
Femmes	34%	41%
Total	100%	100%

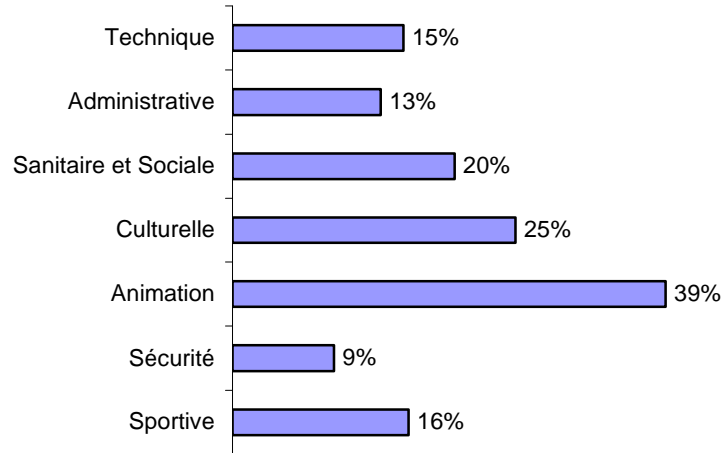
	Ensemble	
	Isère	National
A	9%	7,6%
B	13%	13,4%
C	78%	77,0%
Autres	0%	2,0%
Total	100%	100,0%

> Par filières :

=> Répartition par statut :



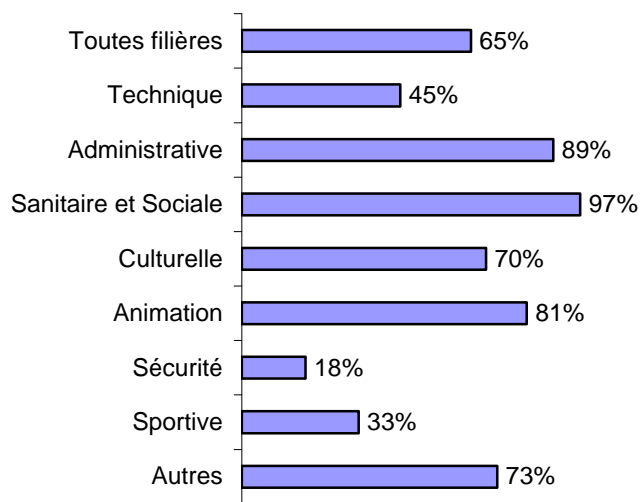
Part des non titulaires par filière



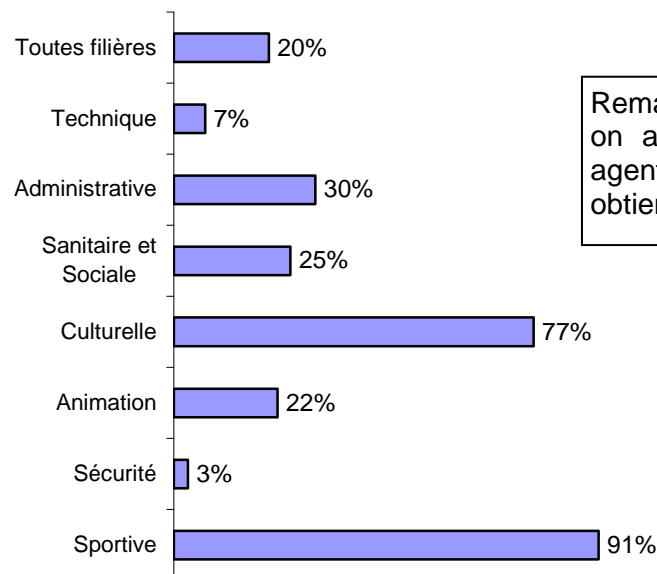
DONNEES BILANS SOCIAUX 2003

	Ensemble	
	Isère	National
Technique	50%	46%
Administrative	26%	25%
Sociale	14%	14%
Culturelle	5%	5%
Animation	2%	3%
Sécurité	2%	1%
Sportive	1%	1%
Autres	-	1%
Médico-technique	0%	
Incendie et Secours	-	3%
Total	100%	

=> Taux de féminisation :



=> Taux d'encadrement (part des agents A et B dans l'effectif de la filière) :



Remarque : Pour la filière technique, si on ajoute les agents de maîtrise aux agents en situation d'encadrement, on obtient un taux d'encadrement de 12 %

> **Zoom sur les non titulaires sur emplois permanents :**

=> **Répartition par statut :**

	Répartition
Remplaçants et postes vacants (article 3 alinéa 1)	40%
Absence de cadre d'emploi et agents de catégorie A (article 3 alinéas 4 et 5)	37%
Temps complets inférieurs au mi- temps pour les communes de moins de 1 000 habitants (article 3 alinéa 6)	5%
Autres non titulaires* (articles 38, 47, 136. . .)	18%
Total	100%
* Travailleurs handicapés, DGS, PACTE, agents n'ayant pas la nationalité française. . .	

=> **Répartition par ancienneté :**

	Répartition
Moins de 3 ans	65%
De 3 ans à moins de 6 ans	18%
6 ans et plus	17%
Total	100%

35 % des agents non titulaires sont en poste depuis plus de trois ans dans la collectivité.

■ Mouvements de personnel :

=> ARRIVEES :

	Effectif	%
Titulaires	229	56%
Non titulaires *	182	44%
Total	411	100%

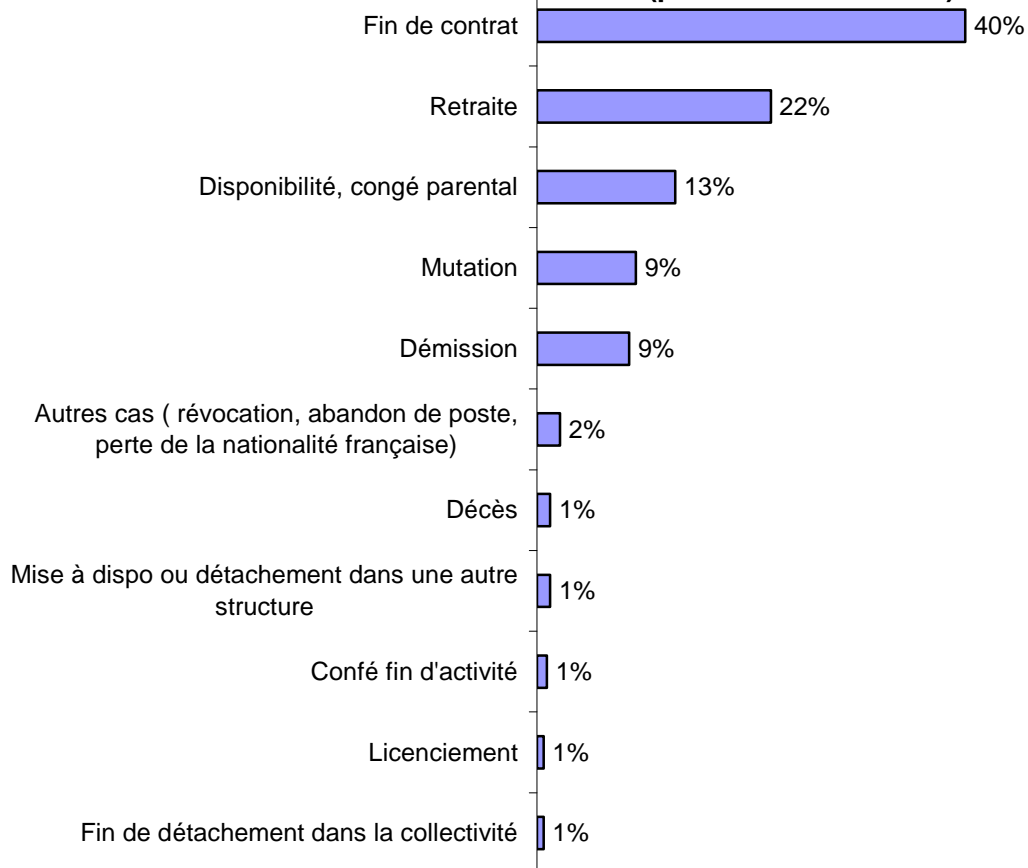
* hors remplaçants

=> DEPARTS :

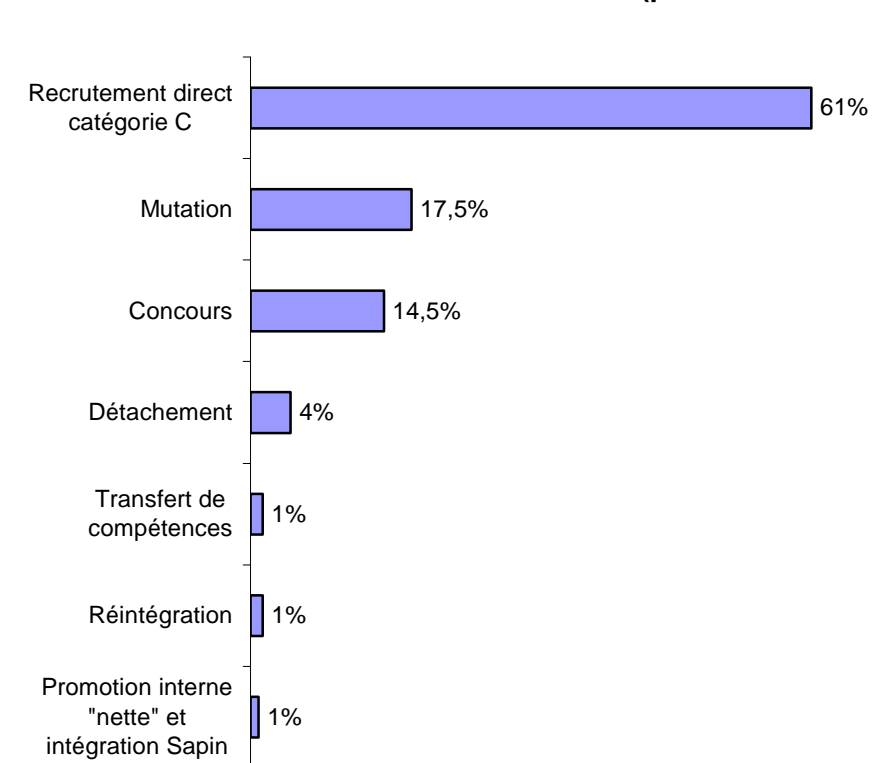
	Effectif	%
Titulaires	160	50%
Non titulaires	163	50%
Total	323	100%

SOLDE ARRIVEES - DEPARTS	. + 88
<i>Rappel du solde en 2003</i>	<i>. + 10</i>

=> REPARTITION DES MOTIFS DE DEPARTS (pour tous les statuts) :



=> REPARTITION DES MOTIFS D'ARRIVEES (pour les titulaires) :



=> TITULARISATIONS PROMOTIONS ET AVANCEMENTS :

	Effectif
Stagiaires titularisés	215
Agents non titulaires mis en stage ou titularisés	202
Total	417

	Effectif
Prolongation de stage	13
Refus de titularisation	21
Total	34

Soit 13 % des stagiaires non titularisés

	Effectif	Répartition
Avancement d'échelon	1 164	79%
Avancement de grade	261	18%
Promotion	47	3%
Total	1 472	100%

40 % de l'ensemble des agents titulaires ont bénéficié d'une avancée dans leur carrière en 2005 (tous motifs confondus).

=> RECRUTEMENT DE TRAVAILLEURS HANDICAPES :

	2001	2003	2005
Nombre de travailleurs handicapés	59	28	67
Taux d'emploi	0,7%	0,4%	1,52%
Rappel obligation	6%	6%	6%

=> POSITIONS PARTICULIERES :

	Effectif	Réaprtition
Disponibilité	79	34%
Congé parental	35	15%
Détachés dans une autre structure	25	11%
Détachés d'une autre structure dans la collectivité	25	11%
Congé spécial, Congé de fin d'activité	16	7%
Autres positions (hors cadres, prise en charge)	16	7%
Agents détachés dans leur collectivité (emplois fonctionnels ou collaborateurs de cabinet)	13	5,5%
Mise à disposition d'autres structures	13	5,5%
Mise à disposition dans la collectivité	10	4%
Total	232	100%

L'EMPLOI TERRITORIAL : TEMPS DE TRAVAIL

■ Modalités d'exercice du temps de travail :

> Répartition par statut :

	Titulaires		Non titulaires	Ensemble	Part des non titulaires par temps de travail
	2005	2003	2005	2005	2005
Temps plein	64%	63%	35%	59%	10%
Temps partiel	7%	7%	7%	7%	18%
Temps non complet	29%	30%	58%	34%	29%
Total	100%	100%	100%	100%	17%

Attention : le temps non complet pour les non titulaires n'est pas demandé, il est calculé par déduction.
L'analyse détaillée du temps de travail ne peut donc se faire que pour les agents titulaires.

> Répartition par catégories, pour les agents titulaires :

	A	B	C
Temps plein	84%	67%	63%
Temps partiel	5%	11%	6%
Temps non complet	11%	22%	31%
Total	100%	100%	100%

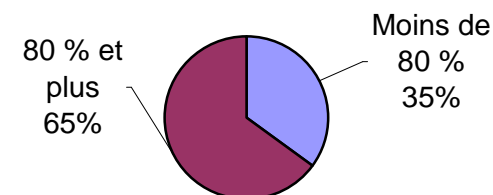
> Répartition par filières, pour les agents titulaires :

	Technique	Administrative	Sociale	Culturelle	Médico-Sociale	Animation	Sécurité	Sportive
Temps plein	70%	64%	50%	44%	52%	40%	98%	85%
Temps partiel	2%	13%	10%	7%	22%	5%	2%	2%
Temps non complet	28%	23%	40%	49%	26%	55%	0%	13%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

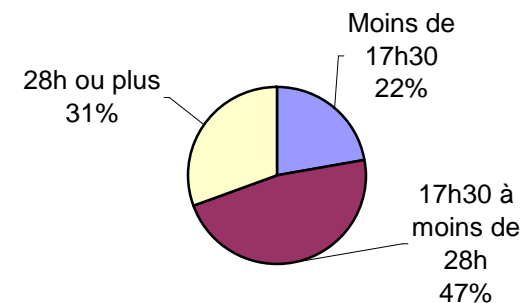
> Compte épargne temps :

Nombre de comptes ouverts	29
Nombres de jours accumulés	296

> Quotité de temps de travail pour le temps partiel :



> Quotité de temps de travail pour le temps non complet :



■ Taux d'absentéisme global :

Le taux d'absentéisme théorique correspond à la part du temps perdu en raison des absences. Il est exprimé en pourcentage. Il permet de visualiser directement le poids de l'absentéisme sur l'effectif étudié.

Il est calculé selon la formule normée utilisée par la SOFCAP et l'observatoire :

$$(\text{nombre de jours d'absence} \times 5/7 \times 100) / (\text{effectif} \times \text{nombre moyen de jours travaillés par an et par agent})$$

Le coefficient de 5/7 permet de ne pas comptabiliser comme journées d'absence des jours de maladie correspondant à des jours de repos, et donc de ramener des jours calendaires en jours ouvrés.

Cette correction a toutefois le désavantage de sous-estimer le poids des nombreux petits arrêts (inférieurs à cinq jours) qui ne contiennent pas en général de jours de repos.

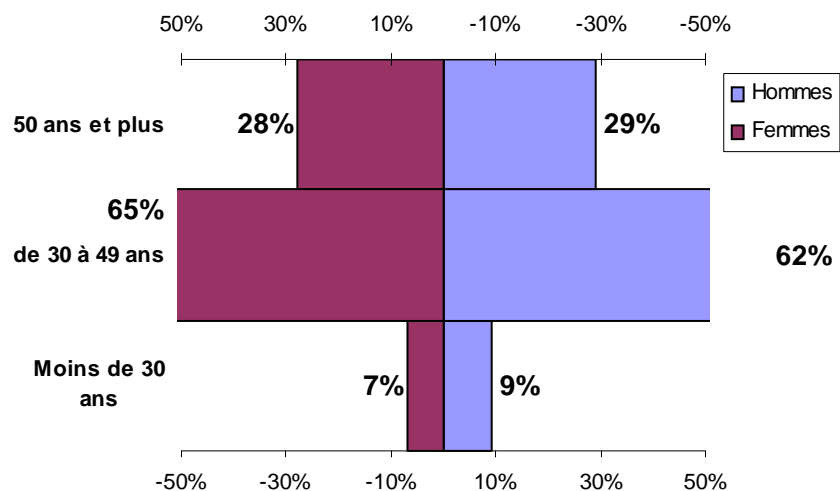
Motifs	Nombre de jours d'absence	Taux d'absentéisme	<i>Rappel taux d'absentéisme 2003</i>	<i>Rappel nombre de jours absences 2003</i>	<i>Rappel nombre de jours absences 2001</i>
Raisons de santé	99 894	7,1	/	/	/
Représentation syndicale	80	0,01	/	/	/
Total	99 974	7,1	7,0	74 056	81 838

L'analyse détaillée des absences pour raisons de santé est présentée dans la partie "Santé et sécurité au travail" (cf. page 14).

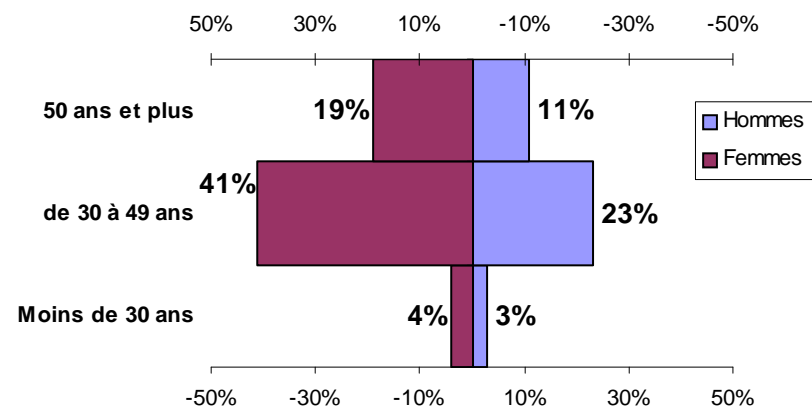
L'EMPLOI TERRITORIAL : PYRAMIDE DES AGES

Remarque : La donnée sur l'âge des agents ne figure plus dans le questionnaire officiel de la DGCL. Elle a été conservée dans l'outil de collecte des données des Centres de gestion. Cette information n'est donc disponible que pour les collectivités ayant utilisé l'outil des Centres de gestion pour renseigner leur bilan social. Elle porte sur 2 953 agents titulaires et non titulaires sur emplois permanents (y compris remplaçants article 3, alinéa 1), soit 67 % de l'ensemble des agents recensés dans cette synthèse. Les données 2005 sont donc très partielles et beaucoup plus fragiles que celles recueillies en 2003.

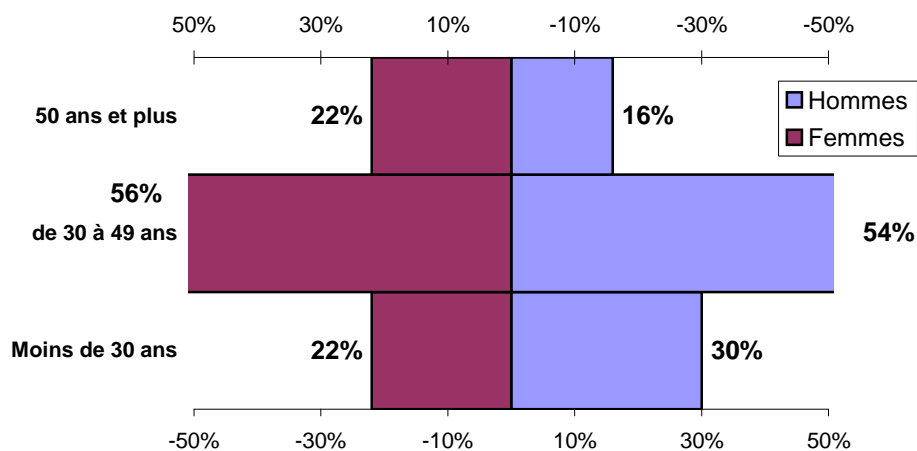
Titulaires 2005



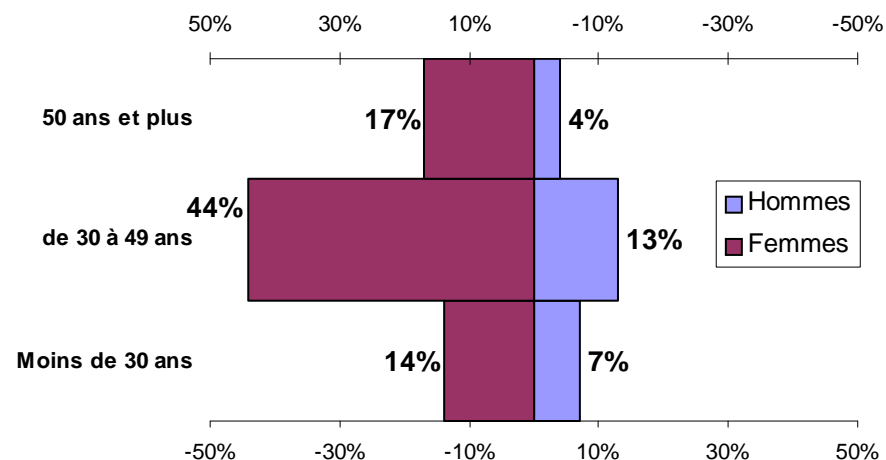
Titulaires 2003



Non titulaires 2005



Non titulaires 2003



L'EMPLOI TERRITORIAL : REMUNERATION

■ Part des primes dans la rémunération :

Remarque : le montant des rémunérations par cadres d'emplois et par filières n'est demandé que pour les collectivités de plus de 350 agents. Cette donnée n'est donc pas exploitable pour les collectivités rattachées au CTP du Centre de gestion.

	Rémunération brute (dont NBI)	Primes et indemnités ¹	Part des primes et indemnités dans la rémunération brute
Titulaires	64 228 658 €	8 543 356 €	13%
Non titulaires sur emplois permanents*	9 342 394 €	1 939 224 €	21%
Ensemble	73 571 052 €	10 482 580 €	14%

* y compris remplaçants article 3, alinéa 1

1 : Le montant des primes et indemnités pour les agents non titulaires tient compte des heures supplémentaires, ce qui n'est pas le cas pour les titulaires.

■ Part des dépenses en personnel dans le budget de fonctionnement pour l'ensemble du personnel

Dépenses de fonctionnement ¹	256 626 482 €
Dépenses de personnel ²	78 098 053 €
Part des dépenses de personnel dans les dépenses de fonctionnement	30%

1 : Dépenses de fonctionnement constatées au compte administratif de 2005

2 : Dépenses de personnel en référence au chapitre 012 du compte administratif de 2005

SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

■ Santé au travail :

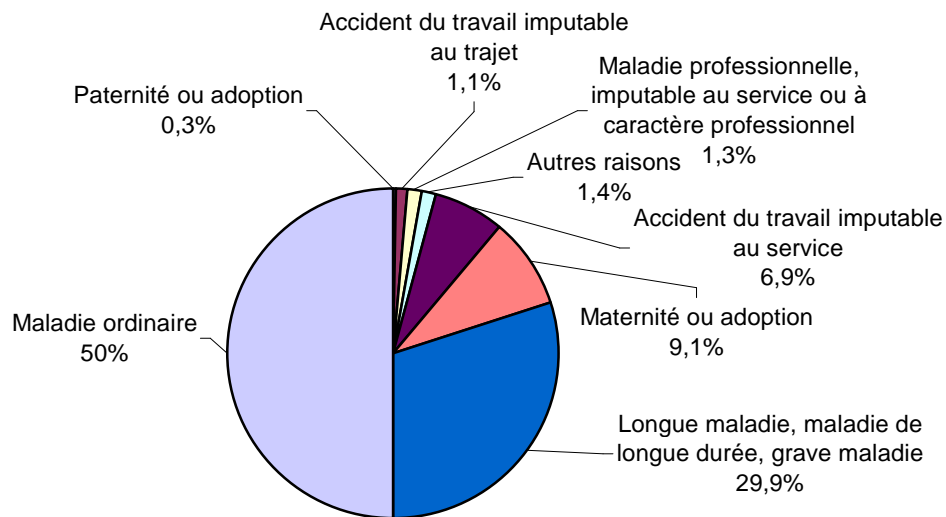
> Nombre de jours d'absence pour raisons de santé :

	Nombre de jours d'absence	Taux d'absentéisme	Nombre moyen de jours d'absence par an et par agent	Rappel nombre de jours absences 2003	Rappel nombre de jours absences 2001
Titulaires	91 196	7,9	25	68 961	73 901
Non Titulaires	8 698	3,6	11	5 095	7 937
Total	99 894	7,1	23	74 056	81 838

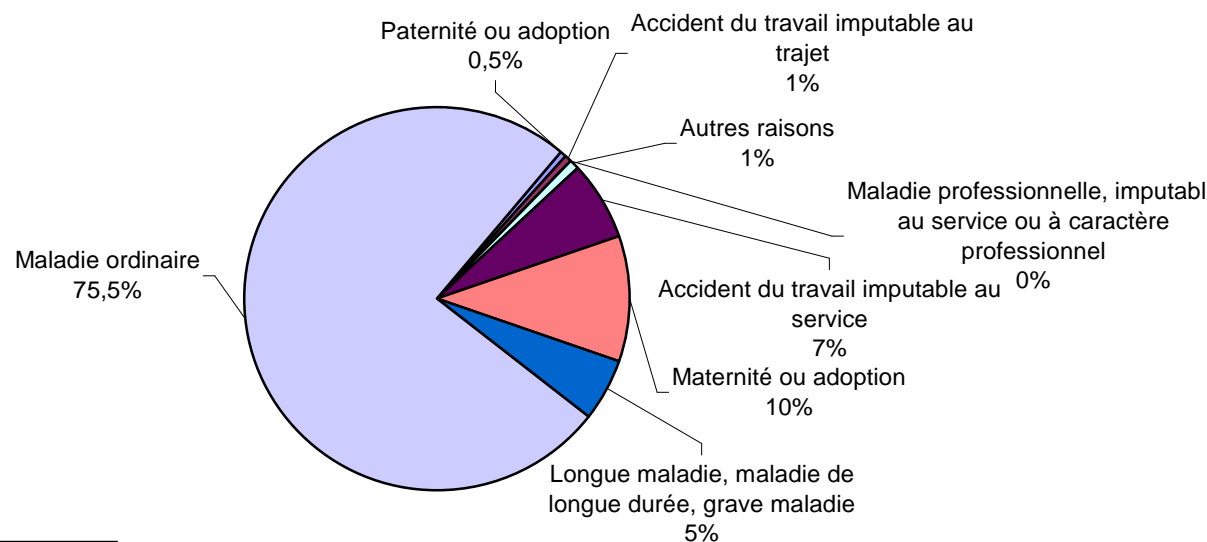
Rappel : En 2003, le taux d'absentéisme global en Isère était de 7 % et de 8 % au niveau national.

> Répartition des motifs d'absence pour raisons de santé :

Absences des titulaires



Absences des non titulaires



Remarques :

Les absences sont décomptées en jours calendaires, sauf les absences pour "autres raisons" qui sont décomptées en jours ouvrés.

Exemples d'absences pour "autres raisons" : autorisations d'absences pour événements familiaux, fonctions électives, concours et examens. . .

> **Nombre moyen de journées d'absence par agent, par an, selon le statut :**

Motifs	Titulaires	Non titulaires	Ensemble
Maladie ordinaire ¹	12,5	8,7	11,9
Longue maladie, maladie de longue durée, grave maladie ¹	7,5	0,6	6,3
Accident du travail imputable au service ¹	1,7	0,8	1,6
Accident du travail imputable au trajet ¹	0,3	0,1	0,2
Maladie professionnelle, imputable au service ou à caractère professionnel ¹	0,3	0,0	0,3
Maternité ou adoption ¹	2,3	1,2	2,1
Paternité ou adoption ¹	0,1	0,1	0,1
Autres raisons ²	0,3	0,1	0,3
Total	25,1	11,5	22,7

1 : jours calendaires

2 : jours ouvrés.

Hors motif syndical, de représentation, grève, et formation.

Exemples : Autorisations d'absences pour événements familiaux, fonctions électives, concours et examens. . .

Remarques :

Le nombre moyen de journées d'absence est obtenu en divisant le nombre de journées d'absence par motif par le nombre total d'agents.

■ **Accidents du travail :**

> **Cadres d'emplois les plus touchés :**

Accidents du travail	1. Agents de salubrité
	2. Agents des services techniques
	3. Agents techniques
	4. Agents de maîtrise
	5. Agents des écoles maternelles
	6. Techniciens Auxiliaires de soins
	7. Adjointes administratifs Agents de police municipale

Remarque : les données collectées ne comprennent pas les effectifs de la filière Incendie et Secours

> **Nombre d'ACMO nommés (en 2005) : 103**

FORMATION

■ Formation continue, initiale, préparation aux concours et formation personnelle :

Remarque : les données présentées pour la formation concernent les agents titulaires et non titulaires sur emplois permanents.

> Volumes de formation pour l'ensemble des agents :

Nombre de total de jours de formation	7 070
Nombre total d'agents partis en formation	1 664
Nombre moyen de jours de formation par agent formé	4
Part des agents formés par rapport au nombre total des agents	38%

Note de lecture :

Les agents partis en formation ont suivi en moyenne 4 jours de formation.

38 % du total des agents sur emplois permanents sont partis en formation.

> Répartition des départs en formation par catégorie :

	A	B	C
Part de la catégorie dans le nombre d'agents formés	11%	26%	63%
Rappel du poids de la catégorie dans l'effectif	7%	13%	80%
Nombre moyen de jours formation par agent formé	6	5	3
Part des agents formés par rapport au nombre total des agents	62%	72%	31%

Note de lecture, pour la catégorie A :

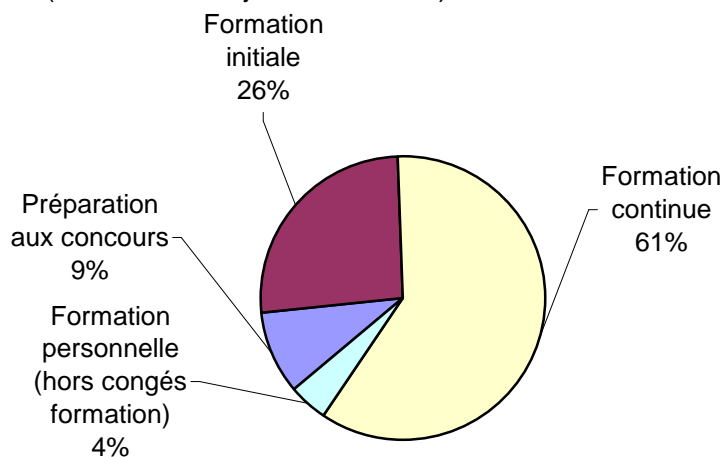
Parmi les agents formés, 11 % sont des agents de catégorie A, alors qu'ils ne représentent que 7 % de l'effectif.

Les agents de catégorie A ont suivi en moyenne 6 jours de formation.

Parmi les agents de catégorie A, 62 % ont suivi une formation.

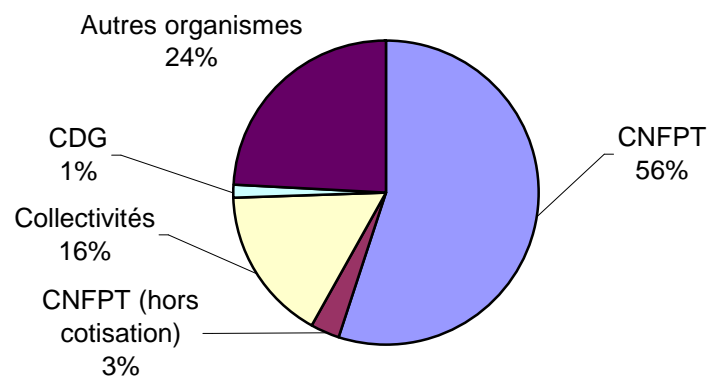
> Répartition des formations par types de formation :

(en nombre de jours formation)



> Répartition des formations par organisateurs :

(en nombre de jours formation)



■ Autres formations :

> Congés de formation agents titulaires et non titulaires sur emplois permanents :

(y compris remplaçants article 3 alinéa 1)

	Titulaires	Non titulaires	Ensemble
Nombre de congés acceptés par la collectivité	386	37	423
Nombre de congés acceptés par les organismes de formation	361	32	393

> Validation des acquis et des expériences agents titulaires et non titulaires sur emplois permanents :

(y compris remplaçants article 3 alinéa 1)

	Titulaires	Non titulaires	Ensemble
Nombre de dossiers déposés en 2005	9	0	9
Nombre de dossiers en cours	4	0	4
Nombre de dossiers ayant débouché sur une validation en 2005	4	0	4

> Bilans de compétences agents titulaires et non titulaires sur emplois permanents :

(y compris remplaçants article 3 alinéa 1)

	Titulaires	Non titulaires	Ensemble
Nombre de bilans de compétences financés par la collectivité en 2005	4	1	5

DROITS SOCIAUX

■ Nombre de journées de grève :

2004	2005
172	749

■ Nombre de journées d'absences pour représentation syndicale : 80 jours

DIALOGUE SOCIAL

■ Nombre de réunions des instances paritaires départementales en 2005 :

	CDG 38	CDG 42	CDG 69
CAP	19	12	21
CTP	9	5	6

LISTE DES COLLECTIVITES AYANT RENVOYE LEUR BILAN SOCIAL

CCAS DE FONTAINE
CCAS DE GRENOBLE
CCAS DE LA TOUR DU PIN
CCAS DE PONT EVEQUE
CCAS RPA DE CLAIX
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE MEYLAN
CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'ISERE
CIAGE - CC du Grésivaudan
COMMUNAUTE D AGGLOMERATION DU PAYS VIENNOIS
COMMUNAUTE DE COMMUNES BIEVRE EST
COMMUNAUTE DE COMMUNES BIEVRE TOUTES AURES
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA BOURNE A L ISERE
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ISLE CREMIEU
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MENS
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MONESTIER DE CLERMTON
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VINAY
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VIRIEU VALLEE DE LA BOURBRE
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COLLUNES DU NORD DAUPHINE
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU MASSIF DU VERCORS
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE BIEVRE LIERS
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CHAMBARAN
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CORPS
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT MARCELLIN
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES COULEURS
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS ROUSSILLONNAIS
COMMUNAUTE DE COMMUNES LA CHAINE DES TISSERANDS
COMMUNAUTE DE COMMUNES LES VALLONS DE LA TOUR DU PIN
COMMUNAUTE DE COMMUNES LES VALLONS DU GUIERS
COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRITOIRE DE BEAUREPAIRE
COMMUNE D ARANDON
COMMUNE D ASSIEU
COMMUNE D ECHIROLLES
COMMUNE D ESTRABLIN

Pôle emploi - CDG 38 - le 08/08/2014

COMMUNE D EYBENS
COMMUNE D IZERON
COMMUNE D OZ EN OISANS
COMMUNE D'AURIS EN OISANS
COMMUNE D'AUTRANS
COMMUNE DE AOSTE
COMMUNE DE BARRAUX

COMMUNE DE BEAULIEU
COMMUNE DE BERNIN
COMMUNE DE BESSE EN OISANS
COMMUNE DE BIVIERS
COMMUNE DE BIZONNES
COMMUNE DE BONNEFAMILLE
COMMUNE DE BOURG D'OISANS
COMMUNE DE BOUVESSE QUIRIEU
COMMUNE DE BRANGUES
COMMUNE DE BRESSIEUX
COMMUNE DE BURCIN
COMMUNE DE CESSIEU
COMMUNE DE CHAMPAGNIER
COMMUNE DE CHAMPIER
COMMUNE DE CHAMROUSSE
COMMUNE DE CHANAS
COMMUNE DE CHARANCIEU
COMMUNE DE CHASSE SUR RHONE
COMMUNE DE CHASSIGNIEU
COMMUNE DE CHATEAU-BERNARD
COMMUNE DE CHATONNAY
COMMUNE DE CHAVANOZ
COMMUNE DE CHONAS L'AMBALLAN
COMMUNE DE CHUZELLES
COMMUNE DE CLAIX
COMMUNE DE CLONAS SUR VAREZE
COMMUNE DE COGNET

COMMUNE DE CORNILLON EN TRIEVES
COMMUNE DE CORPS
COMMUNE DE CREMIEU
COMMUNE DE CREYS MEPIEU
COMMUNE DE CULIN
COMMUNE DE DIONAY
COMMUNE DE DOLOMIEU
COMMUNE DE FITILIEU
COMMUNE DE FLACHERES
COMMUNE DE FONTAINE
COMMUNE DE FROGES
COMMUNE DE GIERES
COMMUNE DE GILLONNAY
COMMUNE DE GRENOBLE
COMMUNE DE JANNEYRIAS
COMMUNE DE JARDIN
COMMUNE DE L ALPE D HUEZ
COMMUNE DE LA BALME LES GROTTES
COMMUNE DE LA BATIE DIVISIN
COMMUNE DE LA BATIE MONTGASCON
COMMUNE DE LA BUISSIERE
COMMUNE DE LA CHAPELLE DU BARD
COMMUNE DE LA FLACHERE
COMMUNE DE LA MORTE
COMMUNE DE LA MURETTE
COMMUNE DE LA TOUR DU PIN
COMMUNE DE LA TRONCHE
COMMUNE DE L'ALBENC
COMMUNE DE LALLEY
COMMUNE DE LE CHEYLAS
COMMUNE DE LE GRAND LEMPS
COMMUNE DE LE MOTTIER
COMMUNE DE LE PASSAGE
COMMUNE DE LE PIN
COMMUNE DE LENTIOL
COMMUNE DE L'ISLE D'ABEAU
COMMUNE DE MARCILLOLES

COMMUNE DE MASSIEU
COMMUNE DE MAUBEC
COMMUNE DE MAYRES-SAVEL
COMMUNE DE MENS
COMMUNE DE MEYLAN
COMMUNE DE MEYRIE
COMMUNE DE MIRIBEL LES ECHELLES
COMMUNE DE MIRIBEL-LANCHÂTRE
COMMUNE DE MIZOEN
COMMUNE DE MOIRANS
COMMUNE DE MOISSIEU SUR DOLON
COMMUNE DE MONT SAINT MARTIN
COMMUNE DE MONTAGNE
COMMUNE DE MONTAGNIEU
COMMUNE DE MONTALIEU VERCIEU
COMMUNE DE MONTBONNOT SAINT-MARTIN
COMMUNE DE MONTFERRAT
COMMUNE DE MORAS
COMMUNE DE MORETEL DE MAILLES
COMMUNE DE NANTES-EN-RATTIER
COMMUNE DE NANTOIN
COMMUNE DE ORIS EN RATTIER
COMMUNE DE OYTIER SAINT OBLAS
COMMUNE DE PAJAY
COMMUNE DE PARMILIEU
COMMUNE DE PASSINS
COMMUNE DE PINSOT
COMMUNE DE PLAN
COMMUNE DE PONSONNAS
COMMUNE DE PONT DE BEAUVOISIN
COMMUNE DE PONT DE CLAIX
COMMUNE DE PONT EVEQUE
COMMUNE DE PONTCHARRA
COMMUNE DE PORCIEU-AMBLAGNIEU
COMMUNE DE REAUMONT
COMMUNE DE REVEL
COMMUNE DE RIVES

COMMUNE DE ROUSSILON
COMMUNE DE ROVON
COMMUNE DE RUY-MONTCEAU
COMMUNE DE SABLONS
COMMUNE DE SAINT AGNIN SUR BION
COMMUNE DE SAINT ALBAN DU RHONE
COMMUNE DE SAINT ANDRE LE GAZ
COMMUNE DE SAINT ANTOINE L ABBAYE
COMMUNE DE SAINT AUPRE
COMMUNE DE SAINT CASSIEN
COMMUNE DE SAINT CHRISTOPHE SUR GUIERS
COMMUNE DE SAINT DIDIER DE LA TOUR
COMMUNE DE SAINT EGREVE
COMMUNE DE SAINT ETIENNE DE CROSSEY
COMMUNE DE SAINT ETIENNE DE SAINT GEOIRS
COMMUNE DE SAINT GEORGES D'ESPERANCHE
COMMUNE DE SAINT HILAIRE DU TOUVET
COMMUNE DE SAINT ISMIER
COMMUNE DE SAINT JEAN D HERANS
COMMUNE DE SAINT JEAN DE BOURNAY
COMMUNE DE SAINT JOSEPH DE RIVIERE
COMMUNE DE SAINT JUST CHALEYSSIN
COMMUNE DE SAINT JUST DE CLAIX
COMMUNE DE SAINT LATTIER
COMMUNE DE SAINT LAURENT DU PONT
COMMUNE DE SAINT MARCEL BEL ACCUEIL
COMMUNE DE SAINT MARCELLIN
COMMUNE DE SAINT MARTIN DE LA CLUZE
COMMUNE DE SAINT MARTIN D'URIAGE
COMMUNE DE SAINT MARTIN LE VINOUX
COMMUNE DE SAINT MAURICE L'EXIL
COMMUNE DE SAINT MICHEL DE SAINT GEOIRS
COMMUNE DE SAINT NAZAIRE LES EYMES
COMMUNE DE SAINT NICOLAS DE MACHERIN
COMMUNE DE SAINT PANCRASSE
COMMUNE DE SAINT PIERRE D ALLEVARD
COMMUNE DE SAINT ROMAIN DE JALIONAS

COMMUNE DE SAINT ROMANS
COMMUNE DE SAINT SAVIN
COMMUNE DE SAINT SEBASTIEN
COMMUNE DE SAINT SORLIN DE VIENNE
COMMUNE DE SAINT SULPICE DES RIVOIRES
COMMUNE DE SAINT VINCENT DE MERCUZE
COMMUNE DE SAINTE BLANDINE
COMMUNE DE SAINTE MARIE D'ALLOIX
COMMUNE DE SAINT-GEOIRS
COMMUNE DE SARCENAS
COMMUNE DE SATOLAS ET BONCE
COMMUNE DE SEPTEME
COMMUNE DE SERPAIZE
COMMUNE DE SEYSSINET PARISET
COMMUNE DE SEYSSINS
COMMUNE DE ST PIERRE DE BRESSIEUX
COMMUNE DE ST SIMEON DE BRESSIEUX
COMMUNE DE STE MARIE DU MONT
COMMUNE DE ST-JEAN-DE-MOIRANS
COMMUNE DE SUSVILLE
COMMUNE DE TENCIN
COMMUNE DE THEYS
COMMUNE DE THODURE
COMMUNE DE TREMINIS
COMMUNE DE TREPT
COMMUNE DE TULLINS
COMMUNE DE VALBONNAIS
COMMUNE DE VALENCIN
COMMUNE DE VARCES
COMMUNE DE VAUJANY
COMMUNE DE VAULNAVEYS LE HAUT
COMMUNE DE VAULNAVEYS-LEBAS
COMMUNE DE VAULX-MILIEU
COMMUNE DE VENOSC
COMMUNE DE VEYRINS THUELLIN
COMMUNE DE VEYSSILIEU
COMMUNE DE VIF
COMMUNE DE VIGNIEU

COMMUNE DE VILLARD BONNOT
COMMUNE de VILLARD DE LANS
COMMUNE DE VILLEMOIRIEU
COMMUNE DE VILLETTE D'ANTHON
COMMUNE DE VILLETTE-DE-VIENNE
COMMUNE DE VINAY
COMMUNE DE VIRIEU

COMMUNE DE VIRIVILLE
COMMUNE DE VOIRON
COMMUNE DE VOUREY
COMMUNE D'ENGINS
COMMUNE D'HERBEYS
COMMUNE D'HEYRIEUX
COMMUNE D'OPTEVOZ
COMMUNE D'OYEU
COMMUNE DU PEAGE DE ROUSSILLON
COMMUNE DU VERSOUD
COMMUNE LE FRENEY D'OISANS
COMMUNE LES AVENIERES
COMMUNE LES ROCHES DE CONDRIEU
COMMUNE ST SAUVEUR
COMMUNES DE MEYSSIEZ

Ecole de Musique et Danse de l'Agglomération Roussillonnaise

ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE INTERCOMMUNALE

Port - communes des Roches

S.I.C.SO.C. de Brignoud

S.I.V.I.G.

S.I.V.U. DU GROUPE SCOLAIRE CULIN-TRAMOLE

SIBRESCA

SICIOMG (SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET D'INCINERATION
DES ORDURES MENAGERES DU GRESIVAUDAN)

SICTOM DE LA BIEVRE

SICTOM DE LA REGION DE MORESTEL

SICTOM DU GUIERS

SIEEM

SIERCO DE BOURG D OISANS

SIGEARPE

SITOM DE L'OISANS

SIVOM DE BOURG D'OISANS

sivom de la rive gauche du drac

SIVOM DU PAYS DE TULLINS

SIVU DES ÉCOLES DU CANTON DE MENS

SIVU des Ecoles Publiques Primaire et Maternelle de VIRIEU, BLANDIN, PANISSAGE et
CHASSIGNIEU

SIVU des Installations sportives du lycée Pravaz

SYNDICAT ACTIONS SOCIALES ET SPORTIVES

SYNDICAT D ELECTRIFICATION DE VIRIEU

SYNDICAT D'AGGLOMERATION NOUVELLE DE L'ISLE D'ABEAU

SYNDICAT D'AMENAGEMENT DU TRIEVES

Syndicat d'Assainissement du Bréda

SYNDICAT DE GESTION DES EAUX DE CHOZEAU-ST HILAIRE

SYNDICAT DE PRODUCTION DES EAUX DU NORD-OUEST ISERE (SYPENOI)

SYNDICAT DES EAUX DE SEPTEME-OYTIER ST OBLAS

SYNDICAT DES EAUX DU LAC DE MORAS

SYNDICAT ENERGIES DE L'ISERE

Syndicat Intercommunal de la Zone Verte du Grésivaudan (S.I.Z.O.V.)

Syndicat Intercommunal de l'Alpage du Sénépi

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ECOLE DE BOUSSIEU

syndicat intercommunal de musique jean wiener

Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique Charette Parmilieu Saint Baudille de
la Tour

Syndicat Intercommunal d'Electricité du Drac

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE LA FORTERESSE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA BIEVRE ET DU VAL D'AINAN

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA REGION D'APPRIEU

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA REGION DE ST JEAN DE BOURNAY

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA REGION GRENOBLOISE

Syndicat Intercommunal des Eaux du Brachet

Syndicat Intercommunal des Eaux La Terrasse-Lumbin-Crolles

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DOLON VAREZE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA TELEMATIQUE ET LES PRESTATIONS
INFORMATIQUES

SIEP
SIEPIA
SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE ST BERNARD ET ST HILAIRE DU
TOUVET
SYNDICAT INTERCOMMUNAL SPORTS ET LOISIRS DE LA SEVENNE
SYNDICAT MIXTE DE LA BOUCLE DU RHONE EN DAUPHINE
Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement de la Haute Bourbre
SYNDICAT MIXTE DES EAUX DE LA REGION DE BIOL
SYNDICAT MIXTE DES RIVES DU RHONE
SYNDICAT MIXTE DU PAYS DU GRESIVAUDAN
Syndicat Mixte du SCOT Nord-isère
SYNDICAT MIXTE NORD DAUPHINE
SYNDICAT MIXTE POUR L'INDUSTRIALISATION DE LA MATHEYSINE ET DES
ENVIRONS (SMIME)
SYNDICAT MIXTE RHONE PLURIEL